



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## établissements d'accueil

Question écrite n° 116590

### Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'inquiétude des personnes âgées qui séjournent actuellement en établissement, et de leurs familles, lorsque ces structures sont transformées en EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes) : de nouvelles dépenses, jusqu'alors prises en charge par l'établissement, ne le sont plus et se retrouvent à la charge des résidents, qui n'ont pas toujours la possibilité d'y faire face. Il en est par exemple de certains soins désormais payants (podologue), de l'obligation de s'affilier à une mutuelle, des déplacements pour des consultations à l'extérieur de la structure (radiographie par exemple). Il lui demande donc de lui préciser son sentiment sur ce dossier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Ménard](#)

**Circonscription :** Finistère (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116590

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 janvier 2007, page 748